

Caroline du Sud : Fiche d'information bihebdomadaire sur l'ouragan Ian (3 mars 2023)

Release Date: Mar 3, 2023

Le rétablissement en chiffres

La FEMA et l'U.S. Small Business Administration (Administration des petites entreprises des États-Unis) ont approuvé **4,8 millions de dollars d'aide fédérale** pour les rescapés de l'ouragan Ian, qui a frappé la Caroline du Sud en **septembre 2022**. Cette somme comprend :

- **2 593 314,39 \$** d'aide FEMA ont été approuvés pour les individus et les ménages, dont :
 - **2 198 671,77 \$** approuvés pour l'aide au logement
 - **394 642,62 \$** approuvés pour d'autres besoins liés à la catastrophe
- **2 240 400 \$** de prêts SBA ont été approuvés pour les propriétaires, les locataires et les entreprises

La date limite pour demander une aide à la FEMA était le **lundi 23 janvier 2023**.

Messages clés

La FEMA a besoin de vos coordonnées actuelles

- Lorsque vous demandez une aide fédérale en cas de catastrophe, il est important que la FEMA puisse vous contacter. Sachez que les appels téléphoniques de la FEMA peuvent sembler provenir de numéros non identifiés. Assurez-vous d'avoir mis à jour vos coordonnées auprès de la FEMA.
- La FEMA peut avoir besoin d'appeler les sinistrés des comtés de **Charleston, Georgetown et Horry** pour mener à bien leur demande d'aide après le passage de l'ouragan Ian en Caroline du Sud en septembre. La FEMA peut



FEMA

Page 1 of 3

également contacter certains sinistrés afin d'obtenir de plus amples informations pour leur demande.

- En cas de changement de numéro de téléphone, d'adresse, de coordonnées bancaires ou des informations de votre assurance, informez-en dès que possible la FEMA sous peine de manquer des appels téléphoniques ou du courrier importants. Vous pouvez mettre à jour vos coordonnées de plusieurs façons :
 - Accédez au site Web [DisasterAssistance.gov](https://www.DisasterAssistance.gov).
 - Appelez le 800-621-3362. Si vous utilisez un service de relais comme un service de relais vidéo (VRS), un service téléphonique sous-titré ou d'autres services, donnez à FEMA le numéro de ce service. Les lignes sont ouvertes de 7 h à 23 h, heure de l'Est (ET), sept jours sur sept.
 - Téléchargez l'application FEMA pour smartphones.

Assistance juridique en cas de catastrophe

- **Assistance juridique gratuite en cas de catastrophe** Les résidents à faible revenu et vulnérables touchés par l'ouragan Ian et qui n'ont pas les moyens de payer leur propre avocat peuvent appeler le service d'assistance téléphonique juridique gratuite au **877-797-2227, poste 120**, ou appeler le service d'assistance téléphonique de la Caroline du Sud au **803-576-3815** pour demander de l'aide. **Les services d'assistance téléphonique sont disponibles de 9 h à 17 h du lundi au vendredi.**
 - Les rescapés de l'ouragan Ian peuvent également contacter les Services juridiques de la Caroline du Sud au **888-346-5592 de 9 h à 18 h du lundi au jeudi** ou soumettre une demande de services juridiques en cas de catastrophe à l'adresse www.lawhelp.org/sc/online-intake.

Protégez votre identité : Aidez à prévenir les fraudes

- Les escroqueries peuvent prendre de nombreuses formes, à savoir : appels téléphoniques, SMS, courrier postal ou électronique, sites Web ou en personne.
- Si vous faites une demande auprès de la FEMA, un inspecteur pourrait vous rendre visite. Il portera toujours un badge d'identification officiel.
- Soyez sur vos gardes si quelqu'un vous demande votre numéro d'enregistrement à neuf chiffres. Les inspecteurs de la FEMA ne demandent jamais ce genre d'informations. Ils les ont déjà dans leurs dossiers.



FEMA

Page 2 of 3

- Les inspecteurs de logement ne demandent jamais d'argent pour inspecter une propriété.
- Aucun fonctionnaire pour l'assistance en cas de catastrophe ne vous appellera pour vous demander des informations financières sur votre compte. Si vous doutez de la légitimité d'un représentant de la FEMA, raccrochez et appelez le service d'assistance téléphonique de la FEMA au 800-621-3362 pour signaler l'incident.

Restez en contact avec la FEMA

- Les demandeurs de Caroline du Sud doivent avertir la FEMA de tout changement concernant leur assurance, leur situation actuelle de logement, leur numéro de téléphone, leur adresse postale et leur préférence de paiement. Des informations manquantes ou erronées pourraient retarder l'aide financière à laquelle vous pourriez avoir droit. Lorsque vous contactez la FEMA, indiquez le numéro à neuf chiffres qui vous a été attribué lors de votre demande.
- Suite au passage de l'ouragan Ian, la FEMA se tient prête à aider les sinistrés enregistrés en Caroline du Sud, puis dans la période suivant la catastrophe selon son évolution. Par le biais de contacts continus,
- Les employés de la FEMA peuvent aider les sinistrés à obtenir l'aide à laquelle ils ont droit, que cela soit par le financement d'abri provisoire ou par des réparations mineures effectuées sur une propriété constituant la résidence principale d'un sinistré.

Pour les dernières informations sur le rétablissement de la Caroline du Sud après l'ouragan Ian, visitez le site [FEMA.gov/disaster/4677](https://www.fema.gov/disaster/4677). Vous pouvez également vous rendre sur twitter.com/SCEMD ; facebook.com/SCEMD/ ; [@FEMARegion4/Twitter](https://twitter.com/FEMARegion4/Twitter) et Facebook.com/FEMA.

